

Envoyé en préfecture le 24/12/2019

Reçu en préfecture le 24/12/2019

Affiché le **24 DEC. 2019**

ID : 029-212902936-20191217-BP2020TREV-BF



MAIRIE DE TREGUNC

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2020 DU PORT DE TREVIGNON

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick - Valérie VOISIN – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUOT Dominique – FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc - DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita – Jean-Paul NIVEZ - SALAUN Fanny – DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINQUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe - JAFFREZIC Marcelle - ALITURKI Stéphanie.

Absente :

- Morgane HEMON

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Philippe NIMIS à Luc LAURENT
- Paul DADEN à Jean-Paul NIVEZ
- Christiane JAFFREZIC à Régine SCAER JANNEZ
- Yoann GUYON à Fanny SALAUN

Date de convocation : 10 décembre 2019

Valérie VOISIN est nommée secrétaire de séance

Monsieur Le Maire indique que le budget annexe primitif du port de Trévignon pour 2020 est présenté en équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 74 896 € et en section d'investissement pour un montant de 54 861 €.

Le document budgétaire complet est joint à la présente délibération.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant l'avis favorable du conseil portuaire lors de sa réunion du 5 novembre 2019 ;

Considérant l'avis favorable de la commission des finances, du développement économique et du personnel en date du 3 décembre 2019 (1 abstention) ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, par 23 voix, approuve le budget primitif annexe du port de Trévignon pour 2020.

Mesdames BANDZWOLEK, SINQUIN DANIELOU, LE GUILLOU, JAFFREZIC M. et ALITURKI s'abstiennent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 23 décembre 2019

LE MAIRE

Olivier BELLEC

